

**Centre  
de services scolaire  
du Littoral**

**Québec** 

## **RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**2020-2021**

**Centre de services scolaire du Littoral**

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE  
du Centre de services scolaire du Littoral

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

## MESSAGE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE du Centre de services scolaire du Littoral

En dépit d'une autre année de pandémie, le Centre de services scolaire du Littoral (CSSL), son personnel et ses élèves se sont adaptés et ont persévéré. Alors que des fermetures d'école ont eu lieu un peu partout dans la province, le centre de services scolaire a réussi à maintenir les classes ouvertes sur une base régulière pour tous les élèves, à une exception près. La réussite scolaire des élèves est demeurée excellente à tous les niveaux grâce au soutien et à l'implication de tous les membres du personnel scolaire. Nos directions d'école et nos enseignants ont su ajuster leurs pratiques avec brio afin de respecter les directives changeantes émises par le ministère de l'Éducation (MEQ) tout au long de l'année scolaire.

Les effets de la pandémie de la COVID-19 ont eu un impact considérable sur notre Service des ressources matérielles. La charge de travail supplémentaire qu'a représentée la gestion du matériel lié à la pandémie a réduit la capacité de l'équipe à fournir des services dans d'autres domaines. En outre, la pénurie de matériaux de construction et de travailleurs a entraîné des retards dans tous les projets. Malgré ces retards, l'équipe a réussi à mener à terme la rénovation de notre centre d'éducation des adultes à Blanc-Sablon, dont l'ouverture est prévue en janvier 2022. Le Service des ressources matérielles a travaillé à la poursuite et au lancement de projets majeurs dans plusieurs établissements, dont la décontamination de l'école Mountain Ridge à Vieux-Fort ainsi que le projet de rénovation de l'enveloppe extérieure de l'école Mgr-Scheffer à Lourdes-de-Blanc-Sablon, qui devrait être terminé en 2022.

La pandémie de la COVID-19 a également eu des effets sur le Service des technologies de l'information, qui a dû faire face à des demandes supplémentaires pour mettre en ligne plusieurs initiatives du ministère. Les nouveaux équipements et l'augmentation de la bande passante ont apporté des avantages à long terme, mais la petite équipe du service a été grandement sollicitée afin de continuer à répondre aux requêtes de tous les utilisateurs. Les efforts déployés par l'équipe ont donné des résultats concrets. De plus, une connexion internet rapide et fiable est maintenant disponible dans toutes les écoles, ce qui a permis de maintenir un ratio d'un périphérique par élève.

L'impossibilité de se déplacer dans les écoles et de réaliser certaines initiatives a eu un impact au niveau financier, car le centre de services scolaire n'a pas été en mesure d'utiliser toutes les sommes qui lui ont été allouées. Des mesures ont été mises en place afin de s'assurer que les montants résiduels seront utilisés pour soutenir l'apprentissage des élèves au cours de la prochaine année.

Tout comme d'autres centres de services scolaires et commissions scolaires à travers la province, l'équipe du CSSL bénéficiera des avancées et des apprentissages faits durant la pandémie pour les appliquer à l'année scolaire 2022 qui, on l'espère, sera plus « normale ».

Philip Joycey  
Administrateur

## Table des matières

<b>1. Présentation du Centre de services scolaire du Littoral.....</b>	<b>4</b>
1.1. Le centre de services scolaire en bref .....	4
1.2. Services éducatifs et culturels .....	4
1.3. Faits saillants .....	7
<b>2. Gouvernance du Centre de services scolaire du Littoral .....</b>	<b>7</b>
2.1. Conseil d'administration .....	7
2.2. Autres comités de gouvernance.....	7
2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration .....	9
2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics .....	9
<b>3. Résultats.....</b>	<b>9</b>
3.1. Plan d'engagement vers la réussite .....	9
3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence .....	12
3.3. Développement durable .....	13
<b>4. Utilisation des ressources.....</b>	<b>13</b>
4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire du Littoral.....	13
4.2. Ressources financières .....	14
4.3. Gestion et contrôle des effectifs .....	16
4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus .....	16
4.5. Ressources matérielles et technologiques.....	17
<b>5. Annexe du rapport annuel.....</b>	<b>18</b>
Rapport du protecteur de l'élève .....	18

## 1. Présentation du Centre de services scolaire du Littoral

### 1.1. Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire du Littoral, de son statut particulier, est unique dans la province du Québec, tout comme le sont les commissions scolaires Crie et Kativik. Fondé en avril 1967, il est administré par un administrateur, nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil, qui remplace le conseil d'administration et la direction générale. Le centre de services scolaire dessert les écoles et les centres d'éducation des adultes situés à l'extrémité est du Québec, soit en Basse-Côte-Nord, sur le territoire de la municipalité régionale de comté (MRC) du Golfe-du-Saint-Laurent et sur celui de la MRC de Minganie pour l'Île-d'Anticosti. Toutes les municipalités comprises entre Kegaska et Blanc-Sablon ainsi que celle de Port-Menier ont des populations qui varient entre 100 et 1000 habitants. Ce vaste territoire d'environ 460 kilomètres est non desservi par un réseau routier, sauf pour l'extrémité ouest à Kegaska et pour la portion est où la route 138 relie au Labrador les villages de Vieux-Fort, Rivière St-Paul, Lourdes-de-Blanc-Sablon et Blanc-Sablon. Plus spécifiquement, le Centre de services scolaire du Littoral offre des services dans neuf villages anglophones (Kegaska, Chevery, Harrington Harbour, La Tabatière, Mutton Bay, Rivière St-Augustin, Vieux-Fort, Rivière St-Paul et Blanc-Sablon) ainsi que dans quatre villages francophones (La Romaine, Tête-à-la-Baleine, Port-Menier (Île-d'Anticosti) et Lourdes-de-Blanc-Sablon).

### 1.2. Services éducatifs et culturels

#### L'organisation des Services éducatifs

En 2020-2021, les Services éducatifs étaient dirigés à temps plein par une directrice et une coordonnatrice. L'équipe des Services éducatifs était composée de dix professionnels, soit en psychoéducation, rééducation, travail social, orientation scolaire, pédagogie, bibliothéconomie, développement communautaire, vie étudiante, ainsi que de trois employés de soutien pour l'organisation scolaire, le secrétariat de gestion et les loisirs.

Les outils technologiques tels que ZOOM et TEAMS ont contribué grandement à favoriser les rencontres entre les professionnels et les équipes-écoles.

Les orientations de l'équipe des Services éducatifs tenaient compte des trois axes de la *Politique de la réussite éducative* du MEQ :

Axe 1 :	L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous.
Axe 2 :	Un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite.
Axe 3 :	Des acteurs et des partenaires mobilisés pour la réussite.

#### L'effectif scolaire

Au 30 septembre 2020, nous avons déclaré 446 élèves à notre centre de services scolaire, soit une augmentation de 10 élèves par rapport à 2019-2020. De ce nombre, 192 élèves provenaient du secteur francophone et 244 élèves du secteur anglophone. Au total, 4 % des élèves ont été déclarés comme vivant avec un handicap ou une incapacité, tandis que 30 % des élèves ont été suivis de plus près puisqu'ils représentaient un risque de difficultés de comportement ou d'apprentissage.

## Les partenaires et les collaborateurs

- Les organismes de la santé et des services sociaux locaux, régionaux et provinciaux;
- Les centres d'apprentissage communautaires (CLC);
- Les ressources régionales (secteur francophone);
- Les centres d'excellence (secteur anglophone) ;
- La Commission scolaire Eastern Shores et les centres de services scolaires de la Côte-Nord (secteur des jeunes);
- LEARN (cours à distance au secondaire);
- LCEEQ (Math Institute);
- L'Association des Coasters;
- RAP Côte-Nord.

## Les services aux élèves et aux écoles en lien avec les priorités du Centre de services scolaire du Littoral

Priorités	Services aux élèves et aux écoles
Veiller à ce que notre population étudiante soit physiquement active pendant 60 minutes quotidiennement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Embauche d'un technicien en loisir.</li> <li>- Augmentation du temps de récréation à deux périodes de 20 minutes par jour.</li> <li>- Le contexte pandémique ne nous a pas permis d'offrir des périodes d'activités après les heures de classe comme cela est fait habituellement.</li> </ul>
Favoriser le perfectionnement professionnel du personnel à la Réponse à l'intervention (RAI), Google Classroom et pour de meilleures pratiques en classe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation d'enseignants provenant de quatre écoles à des communautés d'apprentissage et de pratiques en lien avec la RAI.</li> <li>- Soutien à l'implantation de structures favorisant le déploiement de la RAI dans certaines écoles.</li> <li>- Formation pour tous sur Google Classroom et TEAMS.</li> <li>- Formation et accompagnement divers pour les équipes-écoles selon les besoins des milieux.</li> </ul>
Veiller à ce qu'un soutien soit accordé aux élèves ayant des besoins particuliers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement pour les plans de service individualisé et intersectoriel (PSII) et la modification des apprentissages pour les équipes-écoles.</li> <li>- Accompagnement pour les plans d'intervention.</li> <li>- Évaluations effectuées par des professionnels internes et externes. Certaines évaluations professionnelles étaient offertes à distance.</li> <li>- Poursuite d'une collaboration entre le CSSL, le CISSS et la DPJ pour les élèves ayant des intervenants externes.</li> <li>- Soutien aux enseignants dans les différents programmes.</li> <li>- Utilisation de programmes de prévention et de promotion de saines habitudes de vie.</li> <li>- Soutien par les professionnels du CSSL, les ressources régionales et les centres d'excellence.</li> <li>- Soutien aux éducatrices spécialisées, au besoin.</li> <li>- Soutien à l'élaboration de stratégies d'enseignement adaptées aux besoins particuliers des élèves.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Élaboration et déploiement de divers documents pour soutenir les équipes-écoles (guide des troubles du spectre de l'autisme (TSA), protocole de postvention du suicide, plan de lutte contre l'intimidation et la violence, guide d'intervention, etc.).</li> <li>– Révision, mise en application et soutien auprès des équipes-écoles en lien avec les codes de vie.</li> <li>– Organisation des comités d'intervention jeunesse (CIJ).</li> <li>– Maintien de la classe EHDAA à l'école Mgr-Scheffer pour quatre élèves.</li> </ul>
Offrir des expériences d'apprentissage variées à nos élèves.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Soutien pour les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP).</li> <li>– Soutien au programme d'éducation à la sexualité.</li> <li>– Soutien à l'élaboration de pratiques d'enseignement efficaces.</li> <li>– Promotion de divers outils interactifs.</li> </ul>

### Les autres services aux élèves

Des services de transport scolaire étaient disponibles pour les élèves de Port-Menier, Mutton Bay, La Tabatière, Vieux-Fort, Rivière St-Paul, Brador, Blanc-Sablon et Lourdes-de-Blanc-Sablon.

Des services de garde étaient en place dans les écoles Mgr-Scheffer, St-Augustine, Mountain Ridge et Netagamiou.

La surveillance du midi a été offerte aux écoles Mecatina, Mountain Ridge, St-Paul et Mgr-Scheffer.

La **maternelle 4 ans à temps plein** a été offerte aux écoles Mgr-Scheffer et Mountain Ridge, selon la mesure du MEQ. La **maternelle 4 ans à temps partiel** a été offerte aux écoles Mecatina, Kegaska, St-Augustine, St-Joseph et Netagamiou. La **maternelle 5 ans temps plein** a été offerte aux écoles Mecatina, Mountain Ridge, St-Augustine, Mgr-Scheffer, St-Joseph et Netagamiou.

### Les particularités en 2020-2021

Malgré la pandémie, toutes les écoles ont offert l'éducation à temps plein et en présentiel pour tous les élèves.

Le parcours de formation axé sur l'emploi a été offert à six élèves aux écoles Mgr-Scheffer, St-Joseph et St-Paul : deux élèves étaient inscrits en formation semi-spécialisée (FMS) et quatre en formation préparatoire au travail (FPT). Ces programmes ont permis de qualifier deux élèves : un élève en FMS et un élève en FPT. Un élève a été certifié au programme DIP (déficience intellectuelle).

Le personnel enseignant du préscolaire a reçu un accompagnement pour le nouveau programme-cycle du préscolaire 4-5 ans.

Les Services éducatifs ont mis en place le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage (CCSEHDAA) pour les élèves ayant des besoins particuliers.

### 1.3. Faits saillants

Les faits saillants du Centre de services scolaire du Littoral pour l'année scolaire 2020-2021 inclus, entre autres :

- ✓ L'installation de systèmes LÜ dans les gymnases de toutes les écoles;
- ✓ La fin du transfert de l'équipe des Services éducatifs sur le territoire de la Basse-Côte-Nord;
- ✓ L'augmentation de la bande passante partout sur le territoire;
- ✓ La fermeture du secteur des jeunes de l'école St-Lawrence à Mutton Bay;
- ✓ L'approbation du projet de téléformation par le ministère de l'Éducation.

## 2. Gouvernance du Centre de services scolaire du Littoral

### 2.1. Conseil d'administration

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

#### Calendrier des séances tenues

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

#### Réalisations du conseil d'administration

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

### 2.2. Autres comités de gouvernance

- Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral

- Liste des comités du Centre de services scolaire du Littoral et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Groupe consultatif Basse-Côte-Nord	Mme Lucia Cucchiara Mme Jacqueline Gallibois Mme Céline Girard M. Randy Jones M. Philip Joycey M. Marc-André Masse Mme Ghislaine Nadeau-Monger M. Keith Rowsell



Comité consultatif de gestion (CCG)	Mme Geneviève Boucher M. Pierre Boudreau Mme Mona Bond M. Stéphane Daoust Mme Karine Dubé Mme Karen Fequet Mme Deborah Foltin Mme Céline Girard Mme Martine Joncas M. Vincent Joncas M. Philip Joycey Mme Nadia Landry M. Marc-André Masse Mme Rebecca Nadeau-Monger Mme Ana Osborne Mme Marie-Pier Rioux Mme Katia Tardif
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)	Mme Erika Anderson Mme Marie-Philippe Asselin Mme Tara Bobbitt M. Dean Buckle Mme Kimberly Buffitt M. Osvaldo D'Ippolito Mme Karine Dubé Mme Éoui Gagnon-Grenier M. Philip Joycey Mme April Kippen Mme Wanda-Lee Martin Mme Mélanie Monger Mme Nancy Rémillard Mme Crystal Rowsell Mme Lana Rowsell Mme Erin Snider Mme Katia Tardif Mme Wendy Tremblay
Comité de parents (CP)	<i>Parents</i> Mme Shally Bateman Mme Kimberly Buffitt Mme Jacqueline Gallibois Mme April Kippen Mme Charline Marcoux Mme Marie-Lyne Monger Mme Melody Strickland Mme Nadia Wellman <i>CSSL</i> Mme Geneviève Boucher M. Pierre Boudreau M. Stéphane Daoust Mme Deborah Foltin M. Philip Joycey Mme Nadia Landry M. Marc-André Masse Mme Ana Osborne Mme Marie-Pier Rioux Mme Katia Tardif

Comité de répartition des ressources (CRR)	Mme Céline Girard Mme Karine Dubé Mme Karen Fequet Mme Deborah Foltin Mme Martine Joncas M. Vincent Joncas M. Philip Joycey Mme Nadia Landry M. Marc-André Masse Mme Rebecca Nadeau-Monger Mme Marie-Pier Rioux Mme Ana Osborne Mme Katia Tardif
--	--

### 2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

### 2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Le Centre de services scolaire du Littoral n'a pas traité de dossier de divulgation d'actes répréhensibles.

## 3. Résultats

### 3.1. Plan d'engagement vers la réussite

#### 3.1.1. Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

- **Orientation 1** : Susciter l'engagement des élèves et des apprenants par la mise en place d'expériences d'apprentissage signifiantes et en facilitant l'accessibilité à la diversité.

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2020-2021
<i>1.1 D'ici 2021, assurer l'accès à des ressources éducatives et à l'accompagnement pédagogique du personnel, des élèves et des apprenants afin de faciliter l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication en classe.</i>	Inventaire des portables et utilisation des plateformes	Toutes les écoles et tous les centres	Atteint
<i>1.2 D'ici septembre 2021, offrir deux programmes à vocation particulière à l'ensemble des élèves du Centre de services scolaire du Littoral.</i>	Nombre de programmes à vocation particulière offerts	2 programmes	Non atteint
<i>1.3 Offrir des milieux d'apprentissage ainsi que des parcours de formation flexibles et propices au cheminement de l'ensemble des élèves et des apprenants par la mise en place d'un système de coordination favorisant les meilleures transitions.</i>	Système de coordination mis en place	s. o.	s. o.

- **Orientation 2** : Favoriser la cohérence des interventions entre les différents services offerts aux élèves en développant des équipes collaboratives pour mettre en œuvre le modèle de *Réponse à l'intervention* (RAI) et pour mieux soutenir les équipes-écoles dans son application.

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2020-2021
2.1 <i>S'assurer que tous les enseignants du préscolaire et du primaire ont reçu la formation sur le modèle RAI par des spécialistes du domaine, d'ici septembre 2020.</i>	Nombre d'enseignants ayant reçu la formation	Tous les enseignants du préscolaire et du primaire	Partiellement atteint
2.2 <i>Développer un langage commun en identifiant les pratiques jugées efficaces et probantes par la recherche au sein des différents intervenants/services, et ce, dans trois écoles, d'ici septembre 2021.</i>	Création d'outils pour chaque palier d'intervention	3 écoles	Atteint
2.3 <i>Mettre en place les principes du modèle RAI par les trois équipes-écoles ciblées accompagnées par une équipe collaborative, d'ici septembre 2022.</i>	Création et utilisation d'outils	3 écoles	Atteint

### Explication des résultats

L'objectif 1.2, qui était très ambitieux, n'a pas été atteint, entre autres, à cause de changements dans l'équipe des Services éducatifs et dans celle des directions d'école. Plusieurs démarches ont toutefois été entreprises, telles que l'organisation de projets de formation à distance entre les écoles et l'embauche d'un animateur de vie étudiante pour la coordination de diverses activités. Enfin, le centre de services scolaire a démarré une démarche d'analyse afin de faciliter l'accès à certains programmes offerts par d'autres centres de services scolaires pour nos élèves et nos apprenants.

Pour ce qui est de l'objectif 1.3, n'ayant pas déterminé de cible au départ, il est difficile, voire impossible, d'en juger l'atteinte. Toutefois, plusieurs moyens ont été mis en place. L'équipe des professionnels a été bonifiée, des cours à distances en formation générale des adultes (FGA) et en formation professionnelle (FP) ont été offerts et du mentorat/jumelage entre les écoles a été pratiqué dans la majorité de nos établissements.

L'objectif 2.1 a été partiellement atteint, car le centre de services scolaire a d'abord priorisé certaines équipes-écoles pour les formations et l'accompagnement en lien avec la RAI. Dans les écoles accompagnées, les enseignants du secondaire ont également fait partie du processus avec ceux du préscolaire et du primaire. L'intention est de déployer le projet graduellement dans d'autres écoles du CSSL dans les prochaines années.

### 3.1.2. Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
<i>Réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.</i>	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	Écart de 15 points entre les garçons et les filles	21,3 points	6,5 points	s. o.
		Écart de moins de 10 points entre les EHDA et les élèves réguliers	13 points	35 points	s. o.
<i>Ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.</i>	La part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire (réseau public)	11 %	17,8 %	8,6 %	5/250 élèves = 2 %
<i>Porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).</i>	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	84 %	80 %	85,7 %	s. o.
<i>Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4<sup>e</sup> année du primaire, dans le réseau public (ELA 6<sup>e</sup> année pour le secteur anglophone).</i>	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 <sup>e</sup> année du primaire en FLE et de la 6 <sup>e</sup> année du primaire en ELA	90 %	FLE: 66,7 % ELA: 94,4 %	s. o.	s. o.
<i>Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.</i>	État des bâtiments	85 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant	s. o.	s. o.	s. o.
<i>Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte du territoire du centre de services scolaire.</i>	Taux de population adulte qui atteint un niveau 3-4-5 en littératie aux résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
<i>Augmenter à 100 % la proportion des écoles primaires qui font bouger les élèves 60 minutes par jour, d'ici 2022.</i>	Proportion des écoles primaires qui atteignent la cible de 60 minutes par jour	100 %	30 %	67 %	100 %

Les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves varient considérablement d'une année à l'autre à cause, entre autres, de la très petite taille des cohortes du CSSL. Il en est de même pour la majorité des résultats de notre organisation. Pour contrer cet effet, nous avons utilisé la moyenne des données des cinq dernières années lors de nos discussions et sommes intervenus directement selon les besoins de chaque élève dans nos petits milieux.

Les résultats manquants pour 2019-2020 et 2020-2021 sont la conséquence de la pandémie et de la décision du MEQ de ne pas dispenser d'épreuves ministérielles aux élèves du primaire et du secondaire en juin 2019 et juin 2020.

Les données sont incomplètes pour l'état des bâtiments du Centre de services scolaire du Littoral. Toutefois, plusieurs travaux sont effectués annuellement et des sommes considérables sont investies sur l'ensemble du territoire (voir la section 4.5.1).

Pour ce qui est du rehaussement des compétences en littératie de la population adulte, les données disponibles pour la Basse-Côte-Nord sont regroupées avec celles de la Minganie. Il est donc difficile d'obtenir des données précises qui ne concernent que les adultes du territoire du CSSL. Des démarches ont été entreprises pour obtenir nos propres données.

## 3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence

### 3.2.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire du Littoral

- Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 et plus événements déclarés

Le Centre de services scolaire du Littoral n'a pas d'événement d'intimidation ou de violence à déclarer.

### 3.2.2. Interventions dans les écoles du Centre de services scolaire du Littoral

Les écoles du Centre de services scolaire du Littoral ont organisé de nombreuses activités pour agir en prévention contre la violence et l'intimidation. Elles ont été accompagnées dans leurs démarches d'amélioration du *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence* afin d'adopter les meilleures pratiques. Le sondage *NotreÉCOLE* a été utilisé dans les écoles. Ce sondage a permis de donner une voix aux élèves et a servi de guide aux actions à entreprendre. Les programmes de développement socio-émotionnel, tels que *Vers le Pacifique* et *Second Step*, ont également été présents dans les écoles afin de donner aux élèves les outils nécessaires à la résolution de problèmes et au développement des habiletés sociales. D'autres activités de prévention ont été prises en charge par les écoles, entre autres, la rencontre entre le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, la Sûreté du Québec et le centre de services scolaire avec les élèves et les parents d'une des communautés ainsi que le port du chandail rose dans toutes les écoles du territoire.

### 3.3. Développement durable

Aucune démarche de développement durable n'a été entreprise par le Centre de services scolaire du Littoral.

## 4. Utilisation des ressources

### 4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire du Littoral

#### Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

La répartition annuelle des revenus permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières dont le centre de services scolaire dispose afin d'offrir des services de qualité visant à favoriser la réussite des élèves. La répartition des ressources est en lien avec l'atteinte de ses objectifs fixés en conformité avec son *Plan d'engagement vers à la réussite* (PEVR) et les projets éducatifs de ses établissements.

#### Les principes de la répartition annuelle des revenus

L'équité, la transparence, le respect des encadrements légaux et le maintien de l'équilibre budgétaire sont les principaux principes qui guident la répartition annuelle des revenus.

#### Les critères servant à déterminer les montants alloués

Les montants sont alloués en fonction de la clientèle, des besoins exprimés par les établissements et des sommes reçues par le ministère.

## 4.2. Ressources financières

### État de la situation financière au 30 juin 2021

	2021	2020
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (découvert bancaire)	4 481 215,03	3 899 836,45
Subvention de fonctionnement à recevoir	3 983 234,58	3 556 591,18
Subvention d'investissement à recevoir	26 165 514,85	23 741 902,95
Débiteurs	783 365,12	477 433,49
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>35 413 329,58</b>	<b>31 675 764,07</b>
<b>PASSIFS</b>		
Emprunts temporaires	0,00	0,00
Créditeurs et frais courus à payer	2 986 831,85	1 485 471,07
Subvention d'investissement reportée	24 175 162,97	21 618 249,94
Revenus perçus d'avance	46 149,22	1 687,49
Provision pour avantages sociaux	1 099 764,74	1 161 424,49
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	20 452 981,90	20 244 006,90
Autres passifs	1 283 053,69	416 717,14
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>50 043 944,37</b>	<b>44 927 557,03</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	<b>-14 630 614,79</b>	<b>-13 251 792,96</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles	26 012 916,88	23 788 364,96
Charges payées d'avance	152 523,95	126 326,71
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>26 165 440,83</b>	<b>23 914 691,67</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>11 534 826,04</b>	<b>10 662 898,71</b>

**État des résultats**  
Exercice clos le 30 juin 2021

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>REVENUS</b>		
Subvention de fonctionnement du MEQ	22 604 309,58	20 451 111,58
Subvention d'investissement	0,00	39 011,65
Autres subventions et contributions	588 225,49	294 069,73
Droits de scolarité et frais de scolarisation	82 591,78	457,00
Ventes de biens et services	349 335,06	192 271,28
Revenus divers	97 985,47	129 182,06
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	1 276 776,73	1 247 768,66
<b>Total des revenus</b>	<b>24 999 224,11</b>	<b>22 353 871,96</b>
<b>CHARGES</b>		
Activités d'enseignement et de formation	8 742 687,54	7 811 786,17
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	5 345 575,84	5 201 780,17
Services d'appoint	1 056 075,01	949 347,73
Activités administratives	2 577 517,38	2 486 674,42
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	3 789 652,63	3 558 460,55
Activités connexes	2 677 145,24	1 667 625,60
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	-61 659,75	-164 413,87
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	302,89	3 188,34
<b>Total des charges</b>	<b>24 127 296,78</b>	<b>21 514 449,11</b>
<b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>871 927,33</b>	<b>839 422,85</b>



### 4.3. Gestion et contrôle des effectifs

- Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	29 878,45	0,00	29 878,45	19
2. Personnel professionnel	22 133,80	0,00	22 133,80	29
3. Personnel enseignant	113 078,26	73,39	113 151,65	159
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	72 428,45	0,00	72 428,45	115
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	32 520,59	2,70	32 523,29	43
Total en heures	270 039,55	76,09	270 115,64	365

- Résumé du niveau de l'effectif du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

<b>Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)</b>	267 201,64
<i>Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo</i>	
<b>Total des heures rémunérées effectuées (B)</b>	270 115,63
<i>Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo</i>	
<b>Ampleur du dépassement, s'il y a lieu</b>	2 913,99
<b>Calcul : (C) = (B) – (A)</b>	
<b>Respect du niveau de l'effectif</b>	Non. Une demande d'ajustement des cibles a été effectuée.
<b>Choix de réponse : Oui/Non</b> <i>(Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i>	

### 4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

- Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021

Il est impossible de fournir les données détaillées demandées pour la période visée.

## 4.5. Ressources matérielles et technologiques

### 4.5.1. Ressources matérielles

- Maintien de l'actif immobilier du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021

2019-2020 (Année précédente)	2020-2021 (Année de reddition de compte)		
Solde des allocations non dépensées au 30 juin 2020	Allocation pour l'année 2020-2021	Dépenses encourues pour l'année 2020-2021	Solde des allocations non dépensées au 30 juin 2021
5 173 853 \$	1 500 000 \$	1 714 136 \$	4 959 717 \$

#### Projets – 2020-2021 :

- Aménagement de trois bureaux à l'école Mgr-Scheffer (Lourdes-de-Blanc-Sablon);
- Travaux de plomberie dans un immeuble de quatre logements à Chevery;
- Remplacement de la tuyauterie d'eau potable domestique à l'école Mountain Ridge (Vieux-Fort);
- Aménagement de la cour de l'école Mecatina (La Tabatière);
- Réfection de l'enveloppe extérieure de l'école Mgr-Scheffer (Lourdes-de-Blanc-Sablon).

### 4.5.2. Ressources technologiques

En 2020-2021, le Service des technologies de l'information était composé d'une petite équipe de seulement trois personnes : un technicien en informatique à temps partiel (20 heures par semaine), un technicien en informatique à temps plein, classe principale, et un directeur.

Les membres de l'équipe ont assuré un soutien pédagogique et administratif à l'ensemble de l'organisation en répondant à plus de 3000 requêtes d'assistance provenant des écoles, des centres d'éducation des adultes et des bureaux administratifs.

Ils ont également maintenu à jour le parc informatique afin d'assurer la réussite des élèves. Plusieurs périphériques ont été actualisés, dont plus de 40 tableaux blancs interactifs remplacés par des télévisions intelligentes.

Le parc informatique dont est responsable l'équipe des techniciens est composé, entre autres, des éléments suivants :

- Tablettes numériques de type iPad;
- Ensembles pédagognumériques incluant ceux en robotique;
- Ordinateurs fixes et portables;
- Imprimantes et appareils multifonctions;
- Écrans et projecteurs interactifs;
- Plateformes infonuagiques Office 365 et Google;
- Progiciels de gestion de la GRICS;
- Infrastructure réseau, filaire et sans-fil;
- Sécurité informatique;
- Téléphonie et communication unifiée;
- Salles de serveurs : serveurs, stockage, redondance et alimentation.

## **5. Annexe du rapport annuel**

### **Rapport du protecteur de l'élève**

Maître Donatien Grenier, protecteur de l'élève, n'a reçu aucune plainte durant l'année scolaire 2020-2021. Une copie du rapport de Me Grenier est disponible à la page suivante.

**RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE**  
**DU CENTRE des services scolaires du Littoral**  
**ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

Plainte(s) reçue(s) : aucune

Plainte(s) concernant des actes d'intimidation ou de violence : aucune

**Signé à New Carlisle, ce 4 septembre 2021**



---

**DONATIEN GRENIER**  
**Protecteur de l'élève**